



# Temps d'Activités Périscolaires (TAP) 2017/2018

## Information aux familles

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Commune de Ligueil organise les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) au sein des écoles primaire et maternelle.

Les activités proposées, diverses, variées et dans une continuité pédagogique basée sur la découverte, sont articulées comme précisé ci-dessous :

- Mardi et vendredi de 14h25 à 16h05 : école primaire.
- Lundi et jeudi de 14h45 à 16h15 : école maternelle.

Aucun enfant ne pourra quitter les TAP pendant leur déroulement. Les parents sont invités à venir chercher leurs enfants avant ou après les TAP et APC. Les sorties de TAP s'effectueront dans la cour pour l'école primaire et dans les classes pour l'école maternelle.

Les activités sont programmées pour des périodes de 5 à 10 semaines. Pour chaque école, un fonctionnement et des activités adaptées ont été imaginés et mis en place.

Le fonctionnement et des exemples d'activités proposées aux enfants sont détaillés ci-dessous :

### Ecole primaire :

Activités manuelles, Baila, Cuisine, Découverte Sportive, Street Danse, Jeux Coopératifs et d'orientation, Théâtre, Gymnastique Rythmique, Arts plastiques, Couture, Aéromodélisme, Musique, Photographie, Yoga, Petits Citoyens, Bricolage, Fresque... Les enfants ont été consultés pour choisir leurs activités parmi ces propositions.

Les activités seront proposées aux enfants selon leurs classes et niveaux. Ces derniers sont invités à choisir leurs activités. Les groupes seront constitués en tenant compte des choix des enfants et des places disponibles, ce qui facilite la découverte et le partage de savoirs avec les intervenants.

### Ecole maternelle :

Motricité, Expression corporelle, Jeux collectifs et coopératifs, Découverte sportive, Activités Nature, Relaxation, théâtre, activités manuelles, jeux libres...

Les enfants seront répartis en groupes selon leurs classes. Ces groupes, fixes sur l'année, découvriront diverses activités tout au long de l'année. Des ateliers de 20 à 45 min seront proposés aux enfants par jour de TAP. Les plus jeunes pourront, de ce fait, faire la sieste et participer à un atelier dans un second temps.

Les activités proposées sont facultatives et gratuites mais nécessitent une présence régulière des enfants afin de favoriser leur apprentissage et leur épanouissement. De plus, pour des questions de responsabilité, il est impératif de nous retourner la fiche de renseignements ci-jointe.

